portent six canons de quatre pouces, et ont un équipage de 278 hommes, dont 17 officiers.

Comme nous l'avons dit plus haut, le discours du premierministre a été assez bref. On avait lieu de croire que celui du chef de l'opposition serait aussi très court et se limiterait à quelques considérations générales, ajournant la véritable discussion à la deuxième lecture du projet. Mais, prenant par surprise ses adversaires et même ses partisans, M. Borden a parlé pendant deux heures et traité à fond la question soumise à la Chambre. Son discours, soigneusement préparé, a été très remarquable, quelles que soient les appréciations que l'on puisse faire sur son opportunité et sur les opinions émises par l'orateur. Le chef de l'opposition n'a pas dissimulé sa pensée. Il est nettement favorable à une politique de coopération par le Canada à la défense navale de l'empire. Il considère que notre devoir, notre intérêt, notre honneur sont en jeu. Il estime que le gouvernement ne va pas assez loin, qu'il devrait proposer la création d'une marine plus effective, et qu'en face du danger de perdre sa suprématie navale, dont la Grande-Bretagne est menacée, le Canada devrait placer immédiatement à la disposition de la mère-patrie un subside assez considérable pour aider efficacement l'amirauté anglaise à maintenir envers et contre tous sa supériorité maritime. Evidemment M. Borden tenait à prendre position sans délai devant le Parlement, à faire connaître, dès le premier moment, son avis relativement au bill ministériel, à préciser son attitude, peut-être encore plus pour ceux dont il est le chef que pour ceux dont il est l'adversaire.

Immédiatement après le leader de la gauche, un membre de son parti, M. Jameson, député de Digby, a pris la parole. Il a soutenu que le projet du gouvernement, si l'on a en vue une contribution sérieuse à la défense de l'empire, est inefficace, et que la création d'une marine canadienne permanente, qui entraînera pour ce pays un accroissement énorme du fardeau que les contribuables sont appelés à supporter, devrait être soumise au peuple.